ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º II-1717

présenté par
Mme Parmentier, Mme Le Pen, M. Ballard, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

---

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	**+**	**-**
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	100
Enseignement technique agricole	0	0
Uniforme à l'école publique (premier et second degré) *(ligne nouvelle)*	100	0
TOTAUX	100	100
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel.

Cet amendement d'appel propose de rendre obligatoire le port de l'uniforme à l'école publique (premier et second degré) afin de contribuer à ce que l'école soit un lieu favorable au travail, afin de valoriser l'image de l'élève pour son établissement et de créer un sentiment d'appartenance faisant fi des déterminismes sociaux et culturels de l'élève.

Cette mesure semble nécéssaire, pour revaloriser le sens de l'école, à une heure où certains établissement font face à une offensive culturelle par le port de tenues à caractère confessionnel. Ce prosélytisme n'a pas et n'aura jamais sa place à l'école. Aussi, convient-il de préparer un nouveau programme intitulé "Uniforme à l'école publique (premier et second degré)".

Il est proposé de :

- consacrer 100 euros à cette nouvelle ligne ;

- de réduire de 100 d'euros les crédits de l'action 08 "Logistique, système d'information, immobilier" du programme 214 "soutien à la politique de l'éducation nationale".